

Comprendre notre élection
Notre salut rendu possible

Randy Schoepflin

Copyright © Clarion R. Schoepflin 2000
Tous droits réservés

Traduit de l'anglais par Christine Daley

Distribué par :
Camp Arc-en-Ciel
Route du Fousseret
31350 ESCANECRABE - France

Comprendre notre élection

Notre salut rendu possible

NOTRE ACCES AU CIEL

Nous sommes des habitants de cette terre, et pourtant nous sommes faits pour vivre au ciel avec Dieu. Mais pour accéder au ciel, il a fallu que Dieu pourvoie un salut pour l'homme. Ce salut a été élaboré en tous points par Dieu et Dieu seul. Le premier chapitre de l'épître aux Ephésiens cite quelques œuvres de la Trinité qui ont rendu possible notre accès au ciel. Parmi elles, nous en voyons plusieurs que Dieu Le Père a préparées, dans l'éternité passée, tout spécialement pour nous.

Des créatures temporelles

Nous sommes des créatures limitées dans le temps et toutes nos pensées suivent le même schéma. Le fait que Dieu ait fait quelque chose pour nous, avant que nous existions, nous dépasse et en même temps, élargit notre système de pensée si limité. La Bible nous dit que les pensées de Dieu sont au-dessus de nos pensées ; Dieu est infini et nous sommes des créatures limitées dans l'espace et le temps ; Ce fait ne nous autorise pourtant pas à prendre la vérité de Dieu à la légère ou à l'ignorer.

Nous ne devons pas adorer Dieu dans l'ignorance mais avec intelligence. Dieu nous a révélé sa pensée, consignée dans les Ecritures par l'inspiration de Son Esprit, sous une forme que nous pouvons comprendre, si nous prenons le temps d'en faire l'étude.

L'élection est un acte de Dieu le Père, une œuvre accomplie dans l'éternité passée, (*) en faveur de chaque personne qui sera sauvée. Cette œuvre nous attache, chacun individuellement, à la puissance souveraine de Dieu, qui nous attire et nous sauve.

Il est important de nous appliquer à comprendre cet acte d'élection de Dieu, car c'est précisément cet acte là qui nous permet d'être bénéficiaires de Son salut. Sans cette élection, il n'y avait pas de salut possible pour nous. C'est une œuvre noble et sainte à considérer avec la même révérence et la même dignité que nous devons à Dieu lui-même.

* (en opposition à l'éternité future)

Le caractère de Dieu

Il a été dit que les discussions sur l'élection génèrent plus de chaleur que de lumière. Rassurez-vous, on doit pouvoir éviter cela. Les frictions surviennent lorsque l'on adopte des positions qui sont un affront au caractère de Dieu, caractère qui est marqué par la justice.

Le Psaume 119 :137-138 atteste du caractère de Dieu :

*« Tu es juste O Eternel !
Et tes jugements sont équitables ;
Tu fondes tes préceptes sur la justice
Et sur la plus grande fidélité. »*

Lorsque Dieu travaille, il opère en accord avec son caractère. Si son caractère est juste, telles sont aussi ses œuvres.

Le Psaume 145:17 nous dit:

*« L'Eternel est juste dans toutes ses voies
et miséricordieux dans toutes ses œuvres. »*

Lorsqu'il s'applique au caractère, le terme « juste » signifie : droit, exempt de culpabilité ou de péché. Lorsqu'il s'applique à la conduite, ce terme « juste » signifie : conforme à la morale, équitable ou justifiable. La personne de Dieu est entièrement droite et exempte de péché. Tout ce que Dieu fait est conforme à la morale, équitable et peut être justifié, prouvé comme étant ainsi. Lorsque certaines approches théologiques soulèvent des cris de protestation à leur encontre, cela provient de ce qu'elles oublient de prendre en compte et de défendre une vérité immuable : Dieu est moralement droit et équitable.

Peut-on prendre la défense de Dieu ?

Est-il convenable pour les hommes de vouloir justifier Dieu ou, en d'autres termes, de prendre sa défense ? Mais oui, bien sûr ! C'est exactement ce que fait l'épître aux Romains. Elle démontre et prouve à nos esprits que Dieu est droit dans tous les aspects de notre salut. Cette épître est comme un tribunal où Dieu lui-même est en procès. Paul, en défendant la cause de Dieu, nous pose, à nous le jury, la question suivante : « Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? » Puis il répond avec un résonnant « absolument pas ! » ou « Loin de là ! » La droiture est moralement bonne et juste ; elle est équitable envers tous et vérifiable. Conscients que nous sommes des créatures temporelles, nous ne portons pas ici un jugement sur le Dieu Eternel ; mais ayant pour fondement la preuve de la droiture morale de Dieu, nous gagnons en compréhension.

Beaucoup de gens sincères et honnêtes se sont penchés sur le principe de l'élection de Dieu ; certains ont apporté de la lumière sur le sujet ; d'autres ont ajouté de l'huile sur un débat déjà bien enflammé, en avançant des théories, qui accusent tout simplement Dieu d'avoir péché à cette occasion. Permettez-moi d'illustrer le problème à l'aide d'une histoire tout à fait fictive.

ILLUSTRATION

Un navire qui fait naufrage

Supposons qu'un navire de croisière, que nous appellerons « Le Libertin, » offre des croisières entre l'Europe et l'Amérique. Ce navire est connu, voire célèbre, pour l'atmosphère dissolue et pour la débauche qui règnent à bord. En fait, la compagnie de navigation elle-même fait la promotion de son navire en présentant ses croisières comme « l'expérience de la fête au max. »

Imaginons que lors de l'une de ces croisières, un groupe de passagers en état d'ébriété force l'entrée de la salle des machines et y provoque une explosion, entraînant une large brèche dans la coque. L'eau pénètre dans le navire, l'alarme retentit et bientôt, chacun apprend que le navire est en train de sombrer.

Un navire de secours

A quelques nœuds de là se trouve un autre navire, que nous appellerons « Espérance, » sous la direction du capitaine Bravehomme. A la réception du signal de détresse sur leur radio, le capitaine et son équipage se précipitent vers la position du navire en difficulté.

A ce stade de l'illustration, je vous propose deux scénarios.

Premier scénario

Alors que le navire Espérance se rapproche du navire en détresse, le capitaine Bravehomme pense en lui-même : « Ces gens ont causé leur propre malheur. Ils méritent certainement de périr ... mais je suis un homme bon et compatissant ; je vais les aider. » Lorsqu'ils abordent le navire en naufrage, le capitaine Bravehomme appelle les victimes de son porte-voix et dit : « Je vois dans quelle détresse vous vous trouvez et vous avez vous-mêmes attiré ce malheur sur vous. Mais je suis un homme bon et compatissant et je suis venu vous aider. Vous, Monsieur, sur le bastingage ; et vous, Madame, sur l'avant du navire ; et vous, jeune homme, sur la ligne de secours ; venez et montez dans ma chaloupe de sauvetage et vous serez en sécurité. » Après qu'il eut rapatrié ces trois personnes sur son navire, le capitaine Bravehomme partit avec son équipage, condamnant les 500 autres personnes à périr noyées.

Maintenant, laissez-moi vous poser une question : lorsque les nouvelles de la tragédie vont être divulguées par la presse et que le monde entier va apprendre tous les détails, quelle va être la réaction du public devant les efforts de sauvetage du capitaine Bravehomme ? Va-t-il l'applaudir pour sa bonté et sa compassion ? ... Certainement pas ! La colère va s'emparer du public pour la bonne raison qu'il n'y avait aucun espoir de sauvetage pour les victimes, à part l'intervention du navire Espérance, qui aurait pu les sauver tous, mais n'a porté secours que de façon sélective et arbitraire. Tous ceux qui entendent ce récit vont assurément condamner le capitaine Bravehomme. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas agi avec

intégrité ni équité. Le fait que les victimes aient causé leur propre ruine, ne diminue en rien la culpabilité du capitaine dans cette affaire de sauvetage.

Deuxième scénario

Cette fois, nous allons changer quelque chose à notre scénario. Lorsque le navire s'approche du naufrage, le capitaine Bravehomme pense en lui-même : « Ces gens ont causé leur propre malheur. Ils méritent certainement de périr. Mais je suis un homme bon et compatissant. Je vais les aider. » Lorsqu'ils abordent le navire en détresse, le capitaine Bravehomme, du pont de son navire, appelle les victimes au porte-voix : « Je vois dans quelle détresse vous vous trouvez et vous avez attiré ce malheur sur vous-mêmes par vos actes. Mais je suis un homme bon et compatissant et je suis venu vous aider. Mon navire est assez grand pour vous tous et toutes mes chaloupes sont à l'eau pour vous sauver. Montez vite et soyez sauvés ! » Mais, alors que les chaloupes abordent le navire naufragé et les victimes, beaucoup d'entre elles refusent de monter dans les chaloupes. De son navire, le capitaine Bravehomme le constate, stupéfait, et plaide gravement avec elles les enjoignant à monter dans les chaloupes. Pourtant, certaines refusent encore, luttant contre toute tentative de secours. Mais le capitaine plaide encore inlassablement pour que chacun monte dans les canots de sauvetage et soit sauvé. Après une longue attente, le navire de secours doit partir, mais seulement avec une partie des victimes à bord.

Maintenant, posons-nous la question à nouveau: lorsque la nouvelle de la tragédie va être divulguée par la presse et que le monde apprendra le récit du sauvetage avec les détails, que va penser le public des efforts de sauvetage du capitaine Bravehomme ? Il va certainement l'applaudir pour sa bonté et sa compassion, démontrées par ses efforts vigoureux pour sauver toutes les victimes. Il ne les a pourtant pas toutes sauvées, car beaucoup ont refusé, mais il a tout tenté.

Avons-nous raison de répondre à l'injustice par l'injustice ?

Dans notre illustration, les passagers étaient coupables de leur débauche et méritaient de périr. Mais dans le premier scénario, le capitaine n'a pas fait preuve d'intégrité morale dans son choix. Il est coupable d'un acte injuste. Le deuxième scénario montre le capitaine agissant avec droiture morale. La différence entre ces deux scénarios est que, dans l'un, le capitaine a choisi, arbitrairement, qui serait secouru, alors que dans l'autre, ce sont les victimes elles-mêmes qui ont fait le choix. Dans les deux cas pourtant, personne n'aurait pu s'en sortir vivant et dans les deux cas, le capitaine a proposé du secours.

Débattre la théologie

C'est à peu de chose près ce qui se passe lorsqu'il y a débat sur la théologie de l'élection des individus pour le salut. Il est vrai que tous les êtres humains sont coupables et condamnés à juste titre, mais là n'est pas la question. Le problème ici, est que l'on attribue à Dieu une action qui n'est pas moralement droite, qui est inique et on en conclut que Dieu agit avec injustice. Ceci est tout à fait inacceptable et impensable parce qu'en Dieu il n'y a pas d'injustice.

Corriger notre logique

Chaque système théologique est construit sur un processus logique. Etre logique, c'est penser avec ordre et bon sens. Si notre système contient des erreurs, le remède n'est pas de se débarrasser de la logique, mais bien de corriger les données que la logique utilise. La logique relie les données en main de façon appropriée.

La vérité dans sa totalité

La plupart des erreurs théologiques proviennent de ce que leur système est basé sur des données sélectives (donc incomplètes). Ces erreurs théologiques sont, à juste titre, dénoncées lorsqu'elles sont confrontées aux données bibliques qui avaient été omises dans le processus logique. La pensée responsable ajoute les données manquantes au processus. La pensée irresponsable censure et rejette la logique elle-même et accepte un système bâti sur une information partielle. Si nous utilisons toute l'information biblique et si nous la relient de façon appropriée, nous devrions aboutir à un corps de vérité acceptable, vérité qui s'accorde de façon satisfaisante avec, à la fois le caractère de Dieu et celui des hommes. En faisant cela, nous pourrions réconcilier les actions souveraines de Dieu, dans l'éternité passée, avec les actions découlant de la volonté de chaque personne, aujourd'hui.

L'ACTE D'ELECTION DE DIEU

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, examinons maintenant ce que Dieu fait lorsqu'il procède à l'élection. Paul fait référence en Romains 11 :5 à « *l'élection de la Grâce*. » Pierre adresse sa première épître aux « *élus selon la prescience de Dieu le Père*. » Nous allons voir que tous deux font référence à des croyants qui ont été élus par Dieu le Père dans l'éternité passée (ou 'de toute éternité').

L'intention de Dieu

Dans nos efforts pour comprendre l'élection biblique, commençons par considérer l'intention de Dieu lui-même de sauver les hommes, exprimée en 1 Timothée 2 :3-4 :

« Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la

connaissance de la vérité. »

Tous les êtres humains sont par nature perdus dans leur péché, mais la volonté de Dieu est que chacun d'eux soit sauvé. C'est une déclaration significative. L'épître aux Ephésiens 1 :11 nous dit que Dieu « *opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté.* » Puisque les hommes ne peuvent pas se sauver eux-mêmes, ils dépendent de Dieu pour leur propre salut. Certainement, Dieu mettrait sur pied un processus de salut, qui devrait permettre à sa volonté de s'accomplir, n'est-ce pas ? Bien, c'est pourquoi dans notre étude et nos efforts à comprendre, nous devons être très prudents. Quelle que soit la manière de reconstruire ce processus de salut d'après les Ecritures, celui-ci devra contenir la possibilité que tous les hommes soient sauvés, puisque c'est le désir de Dieu.

Quelqu'un doit faire le choix ...

Maintenant, à ce stade, nous rencontrons un problème. Nous constatons que les hommes ne sont pas tous sauvés. Quelque chose bloque ce processus destiné à apporter le salut à tous. Il semble évident ici que quelqu'un intervienne par un choix. Quelqu'un doit dire « oui » ou « non » à ce salut. Ce choix déterminera le salut ou la perte éternelle de chacun...

Mais ... le choix est-il fait par l'homme ou par Dieu ?

Mais ... comment l'homme peut-il faire le choix lorsqu'il n'a aucun pouvoir de se sauver lui-même ?

Mais ... et si Dieu fait ce choix, quelle espérance y a-t-il pour ceux qu'Il n'élirait pas ?

Le choix implique des conséquences

Il faut aussi tenir compte des conséquences qui accompagnent ce choix. Celui qui fait le choix porte aussi la responsabilité morale des conséquences de ce choix, tout comme dans les deux scénarios de notre illustration. Tous les hommes sont désespérément perdus et condamnés au châtiment éternel en enfer. Leur seul espoir reste celui d'accepter le salut de Dieu. Or, si ce salut leur est refusé, la personne qui fait ce choix commet une grande offense morale.

La tentative de secours sélectif

Comme notre illustration nous le montre, la tentative de secours qui condamne certaines victimes à périr noyées est tout à fait malhonnête. Par cet acte, le sauveteur se rend coupable d'injustice. On ne peut jamais justifier un tel acte en prouvant que les victimes étaient en torts et méritaient de périr : Il n'est pas question ici de juger les victimes du naufrage mais de les secourir. Lorsque Dieu est accusé de procéder à un secours ou à un salut sélectif, nous nous insurgons contre tout ce que cela implique, parce que ceci est contraire à tout ce que les Ecritures nous enseignent sur le caractère de Dieu.

La tentative de secours honorable

Quelle est donc l'étendue de la tentative de secours de Dieu ? Tous les hommes sont sans espoir et perdus dans leur péché. Ne leur offre-t-on pas le salut de façon équivalente ? Comment le salut de Dieu parvient-il à ces hommes qui en ont si désespérément besoin ? Il s'agit d'un sujet important et très troublant que nous avons à traiter ici. La souveraineté de Dieu et la volonté de l'homme sont toutes deux impliquées et par là même ajoutent de la difficulté à notre étude. Comment savoir où s'arrête l'une et où commence l'autre ? Quelles sont les limites de chacune d'elles dans ce processus de salut de l'homme ? Considérons encore quelques éléments qui peuvent nous aider dans notre recherche...

L'Évangile

Il nous faut considérer l'Évangile en lui-même. Comme nous le savons, par notre propre expérience, le salut commence avec la proclamation de l'Évangile. En Romains 1 :16, Paul dit : « *Car je n'ai point honte de l'Évangile, c'est la puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit.* »

L'Évangile lui-même est le « réservoir » qui contient la puissance salvatrice de Dieu. Cette puissance ne réside donc pas dans l'élection mais dans l'Évangile.

Où trouvons-nous les élus ?

Si nous regardons autour de nous et dans le monde entier, où voyons-nous apparaître les élus ? Ils apparaissent là où l'Évangile est annoncé. Pourquoi certains endroits dans le monde ne voient-ils pas d'élus ? Dieu ne les a pourtant pas négligés ou oubliés.... Dieu a demandé à son Église de leur apporter l'Évangile, mais les chrétiens ont négligé de le faire.

John Paton

Dans les années 1800, John Paton et plusieurs autres missionnaires furent envoyés vers les îles des Nouvelles Hébrides. Il n'y avait là aucun élu avant leur arrivée ; mais rapidement, des élus commencèrent à apparaître parce que l'Évangile leur était prêché et que certains y répondaient positivement. Que se serait-il passé s'ils s'étaient rendus là-bas un siècle plus tôt ? Eh bien, les élus seraient apparus un siècle plus tôt, car lorsque l'Évangile est prêché, des âmes sont sauvées.

ELECTION ET PROCLAMATION DE L'EVANGILE

Si nous prenons le temps d'examiner l'histoire de l'Eglise, nous constaterons que l'élection biblique est associée à la proclamation de l'Evangile. 1 Thessaloniens 1 : 4-5 nous montre cette association :

« Nous savons frères bien-aimés de Dieu, que vous avez été élus ; notre Evangile ne vous a pas été prêché en paroles seulement, mais avec puissance, avec l'Esprit-Saint et avec une pleine persuasion. »

Précédent ou prescience ?

Pour l'être humain, les évènements du passé permettent de déterminer ou d'évaluer ceux qui vont arriver plus tard. Pour Dieu, c'est différent : Dieu possède la prescience ou la connaissance des évènements à venir. Il connaît toutes choses avant même qu'elles arrivent. Cette prescience lui permet de répondre ou d'agir dans l'éternité passée (en opposition à l'éternité future) sur des évènements qui vont arriver plus tard. Dieu seul possède cette prescience. Compte tenu de cela, nous pouvons dire que l'élection est un acte de Dieu en réponse à un besoin qui ne s'est pas encore manifesté.

Dieu anticipe

Dire que Dieu agit ici en réponse à quelque chose n'est pas tout à fait juste, il est plus exact de dire que Dieu s'est montré « proactif ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que Dieu a pris l'initiative et cela avant que le besoin soit manifeste ; Il a anticipé en quelque sorte. Il avait prévu la solution avant que le besoin n'apparaisse.

Prenons l'exemple d'un programmeur en informatique. Il va créer son programme en anticipant les problèmes potentiels des utilisateurs ; il va donc fournir un manuel d'aide pratique à l'utilisateur. Cet informaticien est proactif. Il prend l'initiative et anticipe les problèmes potentiels. Si cet informaticien vend son programme sans le manuel d'aide, l'utilisateur devra probablement le réclamer et se le faire expédier. Le programmeur dans ce cas répond au besoin de l'utilisateur mais il n'est pas proactif, n'ayant pas anticipé le besoin.

L'activation de notre salut

Dans l'éternité passée, Dieu savait déjà que l'homme aurait besoin d'être sauvé et Il a agi à l'avance. L'élection des individus par Dieu fut donc un acte proactif (dans le passé) qui a pourvu ou mis en place tout ce dont nous aurions besoin pour être sauvé. Que fait donc l'élection ? Elle met en action, elle déclenche le processus de salut au bénéfice d'un individu qui répond positivement à l'Evangile.

L'Esprit de Dieu accompagne la proclamation de l'Evangile

Il nous faut voir aussi que l'Esprit Saint est présent lors de la proclamation de l'Évangile. Jean 16 :7-8 nous parle de Son action ici :

« Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice et le jugement. »

A quel moment l'Esprit Saint fait-il ce travail de conviction sur le monde ? Il le fait lorsque l'Évangile est prêché. L'Évangile apporte la conviction à l'auditeur, parce que l'Esprit Saint est présent et Il agit précisément dans le but de convaincre l'auditeur de son péché.

Répondre à la conviction de péché

La conviction est apportée à tous ceux qui entendent et le but de cette conviction est de provoquer une réaction de la volonté de l'auditeur. Nous allons voir que la volonté de l'homme peut répondre de différentes manières. Prenons le récit du pharisien et du collecteur d'impôt en Luc 18 :9-14 :

« Il dit encore cette parabole en vue de certaines personnes se persuadant qu'elles étaient justes, et ne faisant aucun cas des autres : Deux hommes montèrent au temple pour prier ; l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, debout, pria ainsi en lui-même : O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères ou même comme ce publicain ; je jeûne deux fois par semaine, je donne la dîme de tous mes revenus. Le publicain, se tenant à distance, n'osait pas même lever les yeux au ciel ; mais il se frappait la poitrine en disant : O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre. Car quiconque s'élève sera abaissé et celui qui s'abaisse sera élevé. »

Publicain et Pharisien

Le publicain et le pharisien illustrent bien comment les hommes peuvent répondre à l'action de conviction par l'Esprit Saint. Le publicain a été convaincu qu'il était pécheur et perdu et a crié à Dieu pour obtenir miséricorde et pardon. C'est une action de la volonté humaine. C'en est aussi la limite, car, dans cette situation, l'homme ne peut rien faire de plus pour son salut. L'homme ne peut rien faire pour remédier à sa condition de perdu ; il ne peut qu'en appeler à Dieu pour obtenir miséricorde et pardon. Le pharisien a objecté à l'action de conviction du Saint-Esprit, pensant que ses œuvres étaient acceptables aux yeux de Dieu. Il n'a donc pas crié à Dieu pour obtenir Sa miséricorde parce qu'il était satisfait de lui-

même.

Un seul fut justifié

Notez bien ici le jugement du Seigneur : Il dit que le publicain rentra chez lui justifié plutôt que le pharisien. En d'autres termes, le publicain était sauvé mais pas le pharisien. Le salut fut 'déclenché' par la réponse de la volonté de l'homme (le publicain). C'est ce que le Seigneur voulait enseigner par cette parabole.

Maintenant il nous faut saisir ce qui s'est passé à ce moment-là. Tout n'est pas détaillé dans le récit. Le publicain a été sauvé. Dieu lui a accordé le salut. Mais que s'est-il passé exactement ? Tout ce qui nous est dit ici est qu'il s'est reconnu pécheur devant Dieu et a demandé que Dieu soit apaisé envers lui.

Ce que l'élection a produit...

Dans l'éternité passée, Dieu, dans sa prescience, a porté ses regards sur le jour précis où le publicain, convaincu de son état de pécheur perdu, implorait Dieu dans le temple. Dieu savait bien que l'homme ne pourrait rien faire pour se sauver lui-même et qu'il a donc impérativement besoin d'un salut. Sur la base de cette prescience, Dieu a décidé de faire quelque chose pour remédier à la condition désespérée du publicain. Il a été proactif et a pourvu totalement au besoin futur de cet homme.

Un processus mis en mouvement

Dans l'éternité passée, Dieu a mis en place et réuni tout un ensemble de circonstances qui, le moment venu, permettrait au publicain d'être sauvé. Dieu l'a choisi ; Il l'a élu ; Il l'a prédestiné. Tel un mécanisme qui se met en route, ce processus va se déclencher au moment même où le publicain, convaincu de sa culpabilité devant Dieu, réalisant son état de perdition éternelle, dans sa volonté de s'en sortir, va crier à Dieu afin d'obtenir Sa miséricorde. Dieu ne l'a pas fait pour le pharisien car Il savait que celui-ci serait satisfait de ses œuvres et de sa propre justice.

Résumé

Bien que trouvant sa source dans l'éternité passée, l'élection est associée à la proclamation de l'Évangile. Elle a été rendue nécessaire parce qu'aucun être humain ne peut se sauver lui-même. Mais, comme la parabole l'enseigne, le processus de l'élection ne se déclenche que pour les personnes qui répondent à l'œuvre de conviction du Saint-Esprit par un appel à la miséricorde de Dieu. Implorer Dieu reste la responsabilité et le choix de chaque personne. Sans cela nul n'est sauvé. Mais le choix initial de sauver était et demeure la responsabilité de Dieu ; et cette œuvre salvatrice, disponible pour tous, fut mise en place par Dieu dans l'éternité passée.

Lorsqu'Il sauve l'homme, Dieu est souverain. En acceptant le salut, l'homme fait

un acte de sa propre volonté. La volonté de l'homme ne le sauve pas, mais elle le met en contact avec Dieu qui procède ensuite au salut.

La volonté individuelle

Ainsi, la volonté propre d'un homme ou d'une femme n'est pas laissée de côté dans ce processus mais elle est au contraire respectée et mise à l'épreuve. Voilà pourquoi les Ecritures en appellent fortement et inlassablement à notre volonté pour que nous soyons sauvés, alors même que nous ne pouvons pas nous sauver nous-mêmes :

*« Vous tous qui avez soif, venez aux
eaux,
même celui qui n'a pas d'argent !
Venez, achetez et mangez,
Venez, achetez du vin et du lait, sans
argent, sans rien payer !
Pourquoi pesez-vous de l'argent
pour ce qui ne nourrit pas ?
Pourquoi travaillez-vous pour ce qui ne rassasie pas ?
Ecoutez-moi donc, et vous mangerez ce qui est bon,
Et votre âme se délectera de mets succulents.
Prêtez l'oreille et venez à moi,
Ecoutez et votre âme vivra. »*
Esaïe 55 :1-3

*« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je
vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et
recevez mes instructions, car je suis doux et humble de
cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon
joug est doux et mon fardeau léger. »*
Matthieu 11 :28-30

*« Et l'Esprit et l'épouse disent : Viens. Et que celui qui
entend dise : Viens. Et que celui qui a soif vienne ; que
celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement. »*
Apocalypse 22 :17

Notre responsabilité est de proclamer l'Évangile aux gens de ce monde. Tout comme le font les Ecritures, nous devons nous aussi faire appel à leur volonté afin qu'ils reçoivent le salut de Dieu en Jésus-Christ. S'ils répondent à l'Évangile par un appel à Dieu pour obtenir miséricorde et pardon, ils seront sauvés. Et cela arrivera parce que Dieu a déjà tout mis en place pour leur permettre d'être sauvés. Et Il les sauvera.

*« Et il me dit : C'est fait ! Je suis l'alpha et l'oméga, le
commencement et la fin. A celui qui a soif, je donnerai de la
source de l'eau de la vie, gratuitement. »*
Apocalypse 21 :6

TABLE DES MATIERES

Notre accès au ciel	3
Des créatures temporelles.	3
Le caractère de Dieu	4
Peut-on prendre la défense de Dieu ?	4
Illustration	5
Un navire qui fait naufrage	5
Un navire de secours	5
Premier scénario	5
Deuxième scénario	6
Avons-nous raison de répondre à l'injustice par l'injustice ?	6
Débattre de la théologie	7
Corriger notre logique	7
La vérité dans sa totalité	7
L'acte d'élection de Dieu	7
L'intention de Dieu	7
Quelqu'un doit faire le choix	8
Le choix implique des conséquences.	8
La tentative de secours sélectif	8
La tentative de secours honorable	9
L'Evangile	9
Où trouvons-nous les élus ?	9
John Paton	9
Election et proclamation de l'Evangile	10
Précédent ou prescience ?	10
Dieu anticipe	10
L'activation de notre salut	10
L'Esprit de Dieu accompagne la proclamation de l'Evangile	11
Répondre à la conviction de péché	11
Publicain et Pharisien	11
Un seul fut justifié	12
Ce que l'élection a produit...	12
Un processus mis en mouvement	12
Résumé	12
La volonté individuelle	13